

Ministère du travail, de la santé, des solidarités, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 9 octobre 2025 modifiant l'arrêté du 5 mars 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Grand-Est**

NOR : TSSZ2530469A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 5 mars 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Grand-Est,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Au titre du I.-1° de l'article D. 1432-15, représentant de l'Etat, est désigné membre du conseil d'administration de l'ARS :

- Romain ROYET, préfet de la Marne.

Article 2

N'est plus membre du conseil d'administration de l'ARS, Christine VIOLIER, qui siégeait en tant que titulaire, au titre du I.- 2° b) de l'article D. 1432-15.

Article 3

Sont nommés vice-présidents du conseil d'administration :

- Patrick WEITEN et Frédéric CHAFFRAIX.

Article 4

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 9 octobre 2025.

Pour la ministre et par délégation :  
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,  
Yann DEBOS